

PAEI du Giessen - 6 rue de l'Altenberg
 67750 - SCHERWILLER
 FRANCE
 Tel.: 03 88 57 99 46
 Email : e.ballot@gestenvironnement.fr
 Site web : http://www.gestenvironnement.fr

Facture

N° : GENV2024025
 Date : 22/05/2024
 N° client : CLT012

REDUCIO

5, rue du talus
 67400 Illkirch-Graffenstaden

Réf. : Réf. à DEV104

Autoconsommation collective entre les sites U1 et U2 de l'entreprise Schmidt

Libellé	Qté	Montant HT	TVA
GEST021 -Analyse et mise en forme des courbes de charge U1 et U2U3	1,00	700,00 €	20,00%
GEST018 -Relevés et étude simplifiée des surplus de production photovoltaïque	1,00	700,00 €	20,00%
GEST024 -Préparation des documents de formalisation de la PMO ACC avec ENEDIS	1,00	700,00 €	20,00%
GEST023 -Identification et proposition d'un opérateur d'équilibre	1,00	700,00 €	20,00%
GEST026 -Accompanement pour la mise en place de l'opération et réunions de travail	1,00	700,00 €	20,00%

Détail de la TVA				Total HT	3 500,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	700,00 €
Normale	3 500,00 €	20,00%	700,00 €		
Total TTC				4 200,00 €	

Règlement	Virement
Echéance(s)	4 200,00 € au 21/06/2024

Coordonnées bancaires	
Nom	BANQUE POPULAIRE
IBAN	FR7614707500387021454077869
BIC	CCBPFRPPMTZ

Le montant total s'élève à quatre mille deux cents euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).